

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1032 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

R. Malonda : le passage en force de J. Mabunda en septembre 2020 (Lire en page 12)



Le PND exige que Moïse Katumbi soit sécurisé par la Monusco
(Lire en page 12)

Kalev Mutond, du tout puissant au citoyen ordinaire
(Lire en page 8)

Sur fond de consensus syndicat - Epst
Rentrée scolaire ce 10 août 2020
(Lire en page 2)

David MUTAMBA DIBWE n'est plus
Le message de condoléances du président du TP Mazembe
(Lire en page 11)

Sur fond de consensus syndicat - Epst

Rentrée scolaire ce 10 août 2020

Les syndicats des enseignants du sous-secteur de l'EPST ont trouvé jeudi, un consensus pour la reprise des cours lundi, au cours d'une réunion tenue jeudi, dans son cabinet de travail dans la commune de Gombe, à Kinshasa, avec le ministre

d'Etat, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Willy Bakonga Wilima.

Le ministre Bakonga a, en rapport avec les préoccupations soulevées par les enseignants au terme de l'assemblée générale de tous les syndicats de l'EPST,



expliqué les enjeux ainsi que les défis de la reprise des cours.

La responsable en chef du syndicat SYECO, Mme Cécile Tshiyombo, s'est dit satisfaite des explications du ministre d'Etat, avant de rappeler que le défi de la paie des ensei-

gnants ne relève pas du ministère de l'EPST, c'est aussi et surtout de la compétence des ministères du Budget et des Finances.

Il sied de noter que les cours seront dispensés dans le respect des gestes barrières et mesures d'hygiène. ACP

Le triomphe de la diplomatie

Plus un seul soldat zambien sur le sol congolais

Le ministre provincial de l'Intérieur et sécurité, affaires coutumières, communication et médias du Tanganyika, Dieu-donné Kamona Yumba, a annoncé samedi à la presse locale dans son cabinet de travail, le retrait des militaires de l'armée zambienne qui occupaient les localités de Kalubamba et de Kibanga dans le groupement de Muliro, chefferie de Manda, territoire de Moba à 350 Km de Moba centre.

Ce retrait de l'armée zambienne dans ces localités est l'apport d'une délégation conjointe SADC, RDC et Zambie qui a été dépêchée sur place à Kalubamba et à Kibanga ainsi qu'à Muliro pour la vérification sur terrain de l'envahissement de ces localités du territoire congolais.

La délégation conjointe de



la SADC, RDC et Zambie qui a dernièrement séjourné au mois de juillet dans les localités de Kalubamba et Kibanga groupement de Muliro en passant par Kalemie au Tanganyika, a été con-

duite par M. Gérard Mbala, chef de la délégation et conseiller au ministère des Affaires étrangères chargé de l'Afrique et le Moyen Orient.

ACP

Est du pays

Un recruteur des ADF a été capturé par l'armée à Beni

Le ministre de la Défense Nationale a, au cours de la 43ème réunion du conseil des ministres tenue le vendredi 7 août 2020, affirmé qu'un recruteur des rebelles ADF a été capturé dans le territoire de Beni au Nord-Kivu.

D'après Aimé Ngoy Mukena, la capture de ce recruteur par les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) a permis de démanteler un centre de transit des ADF.

Dans les territoires de Rutshuru et de Masisi, le ministre de la Défense a signalé la reddition auprès des FARDC de sieur Mastaki Kimandende,

commandant en second de NDC-R accompagné de 33 combattants.

Dans le territoire de Djugu en province d'Ituri, Aimé Ngoy Mukena a indiqué que l'activisme des miliciens CODECO se poursuit. Ces derniers se livrent à des actes de pillage des biens de la population et au rançonnement.

Toutefois, le ministre de la Défense a évoqué la signature le 1er août dernier d'un engagement de cessation des hostilités par les responsables de la milice CODECO malgré les hésitations de certains membres d'y adhérer.

Jephté Kitsita

« Pourboires » miniers : partenariat public privé chinois

Selon l'ONG britannique Global Witness, non content d'avoir conclu avec la Gécamines un contrat léonin de 2 milliards de dollars, le géant chinois des non ferreux, CNMC, se retrouve associé dans d'autres projets à un homme d'affaires qui se vante de corrompre les fonctionnaires congolais.

Dans un rapport publié ce jeudi, Global Witness dénonce un contrat signé en 2015 entre la Gécamines avec la China Non Ferrous Metals Company (CNMC). Il concerne l'accès à une ressource d'une valeur estimée à 2 milliards de dollars dont le fleuron est le gisement de Deziwa, où l'exploitation à ciel ouvert a commencé en janvier 2020, à 35 km à l'est de Kolwezi.

Les réserves de la joint venture Société minière de Deziwa (SOMIDEZ), dont la CNMC détient 51% des parts et la Gécamines les 49% restants, représentent, avec 4,6 millions de tonnes de cuivre et 420 000 tonnes de cobalt, l'équivalent d'environ quatre fois la production nationale des deux minerais.

Selon Global Witness, le contrat prévoit un investissement de 880 millions de dollars pour développer la mine, les infrastructures et une raffinerie, financé sous

forme de prêts par CNMC. Après quoi, les infrastructures doivent être transférées à la Gécamines. Mais il y a un « hic », remarque l'ONG britannique : CNMC entend réaliser au préalable des « bénéfices raisonnables ». Or, faute de chiffres, difficile de savoir si ce méga-contrat est équitable, remarque-t-elle. Il est cependant crucial pour les Congolais de savoir à quoi s'en tenir : le montant à rembourser pour le prêt chinois correspond à 10 % de la dette extérieure du pays.

Une des principales conditions de l'accord stipule que lorsque CNMC restituera le site à la Gécamines, à la fin de la première phase, il devra contenir des volumes de cuivre suffisants pour continuer l'exploitation. Mais la possibilité d'une seconde phase est prévue et la Gécamines peut décider de ne pas exploiter elle-même et se contenter d'encaisser des fonds supplémentaires qui ne seraient que prêts, critique Global Witness.

L'ONG constate aussi quelques anomalies dans l'exécution du contrat, dont une clause mentionne un pas de porte de 55 millions à verser à la Gécamines. En effet, l'entreprise d'Etat congolaise n'en aurait, en définitive, perçu que la moitié. Pourquoi ? Mystère. Ni

CNMC ni la Gécamines n'ont répondu aux demandes d'éclaircissement de Global Witness.

L'ONG soulève un autre lien qui suscite des inquiétudes relatives au comportement éthique de CNMC. Elle révèle que l'un des intermédiaires de CNMC au Congo n'est autre qu'un homme d'affaires chinois, dénommé Siu Kam Ng, originaire de la province du Fujiang, qui s'est implanté successivement à Hong Kong, en Afrique du Sud et en Zambie avant de s'installer au Congo. En vertu d'un accord signé en 2010, Siu Kam Ng est actionnaire de plusieurs filiales de CNMC en RDC avec une participation de 32,5 % dans l'usine de traitement Huachin Leach Metal et une autre de 35 % Huachin Mabende, qui exploite la mine éponyme.

Si Siu Kam Ng ne semble pas, selon Global Witness, être partie prenante dans le projet Deziwa, il n'en demeure pas moins qu'il est un partenaire important de CNMC. Cela ne rassure guère sur le plan de l'éthique car l'homme d'affaires s'est vanté dans les médias chinois d'avoir versé des « pourboires » à des fonctionnaires congolais pour accéder à des gisements. Il s'est notamment targué, dans une interview accordée en 2016 au site chinois « Netease

News », d'avoir aidé CNMC à pénétrer le marché congolais. Il explique la valeur ajoutée qu'il peut apporter au partenariat public privé avec des entreprises d'Etat chinoises dans leurs opérations en Afrique. Ainsi, l'homme détaille ainsi tranquillement que, contrairement aux sociétés publiques qui doivent justifier à Beijing tout versement à des étrangers, si minime soit-il, lui-même n'est pas tenu par de telles obligations, en tant que personne privée. Un partage des tâches en quelque sorte. L'interview date d'il y a quatre ans mais nul, avant Global Witness, n'avait établi la connexion entre les pratiques du personnage et CNMC.

Quant aux retombées des contrats importants de CNMC pour la main-d'œuvre congolaise, elles seraient faibles. Selon le site Africa Intelligence de Paris, CNMC a conclu le 20 juin dernier un accord avec la Gécamines prévoyant une compensation de 5 millions de dollars à verser à la société congolaise, en contrepartie de l'autorisation de déroger à l'obligation légale de recruter une société de sous-traitance appartenant majoritairement à des Congolais, pour construire la mine de cuivre et cobalt de Kambove.

François Misser

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410

Collaborateurs
Boendy BL
Gaston Liande
Rédaction
Enquête et Reportage
Boendy BL
Jacques Famba
0990307909
Secrétaire de rédaction
Beni Joel Dinganga
technique
Benoit Mutshipayi
Secrétaire de rédaction
PAO
Abedi Salumu

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba

Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor

Vente
-

Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

Cour de cassation

Félix Tshisekedi constate la démission d'office des juges Noël Kilomba et Jean Ubulu



Prestation de serment de 64 Hauts magistrats dont 7 femmes devant le président de la République. Palais de la nation Le 4/08/2020 Photo Presse Présidence

La Présidence de la République, dans un communiqué publié ce samedi 8 août estime que les anciens juges constitutionnels Noël Kilomba Ngozi Mala et Jean Ubulu Pungu, nouvellement nommés à la Cour de cassation, et qui n'ont pas prêté serment sont démissionnaires.

« Par conséquent, ayant manifesté le refus de prêter serment devant le Chef de l'Etat, il revient à ce dernier, de constater la démission d'office de ces membres de la Cour de cassation, conformément aux dispositions sus

évoquées », indique le communiqué signé par le Pool de communication de la Présidence de la RDC.

L'argumentation

S'il faut considérer que les intéressés sont toujours membres de la Cour constitutionnelle, comme ils le prétendent, les deux Juges tomberont sous le coup de l'article 34 alinéa 1er de la loi organique n° 013/026 du 15 octobre 2013 portant organi-

sation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle qui dispose : « tout membre de la Cour ou du Parquet Général, tout Conseiller référendaire qui se trouve dans l'un des cas d'incompatibilité visés à l'article 31 de la présente Loi organique lève l'option, dans un délai de huit jours à compter de la date de notification de sa nomination. A défaut, il est réputé avoir renoncé à ses fonctions de membre de la Cour, du Parquet Général ou de Conseiller référendaire », argumente la Présidence.

Dans le cas sous examen, indique le communiqué, les requérants ont été notifiés de leur nomination les 21 et 22 Juillet 2020 tandis que leur choix de rester à la Cour constitutionnelle a été déposé au Bureau du Président de la République, le 4 août 2020.

« Il y a donc forclusion par rapport au

délai de huit jours prévu par la loi », conclut la Présidence.

De la Cour de cassation

« S'agissant de leur fonction à la Cour de cassation, l'article 45 point 3 de la loi organique n° 06/020 du 10 octobre 2006 portant statuts des magistrats dispose : Est considéré comme démissionnaire d'office : le magistrat qui n'a pas prêté ou renouvelé le serment prévu à l'article 5 dans le délai d'un mois à partir du jour où il lui a été notifié une invitation écrite à ce faire. L'alinéa 2 du même article dispose que : la démission est constatée par une ordonnance du Président de la République, sur proposition du conseil supérieur de la magistrature », explique le communiqué.

RO

Sanga Mamba

Denise Nyakeru Tshisekedi plaide pour la réhabilitation de la voirie

La première Dame de la RDC, Denise Nyakeru Tshisekedi, a plaidé auprès de l'office de voiries et drainages (OVD) pour la réhabilitation de la voirie du quartier Sanga Mamba dans la commune de Ngaliema, au cours d'une audience qu'elle a accordée jeudi dans son cabinet de travail, au directeur général de cet office, Victor Tumba, indique un communiqué de presse du bureau de la conjointe du Chef de l'Etat.

L'épouse du Chef de l'Etat qui a exposé au directeur général de l'OVD, les plaintes enregistrées lors de sa dernière descente dans le quartier Sanga Mamba, sur l'état de dé-

labrement très avancé de la voirie principale de ce coin de la capitale, a émis les vœux de voir l'OVD résoudre ce problème dans un délai raisonnable.

Pour sa part, Victor Tumba s'est montré très attentif et coopératif aux doléances de cette population et a promis de mettre à contribution l'expertise de sa structure afin de répondre le plus rapidement à ce S.O.S transmis par le biais de la Première dame de la République.

Il a, à cet effet, promis de déployer dès la semaine prochaine, ses équipes sur le site, afin de mener des études techniques. ACP

Projet Grand Inga

Les consortiums chinois et espagnol viennent de fusionner

C'est dans un tweet, de ce vendredi 7 août 2020, du chargé de communication de l'Agence pour le développement et la promotion du projet Grand Inga (ADPI-RDC), Patrick Kabuya, que l'annonce a été faite.

« Pas de géant pour Inga 3 : les consortiums chinois & espagnol viennent de fusionner, conformément à l'accord de développement exclusif signé depuis l'an 2018. Notez bien : l'ADPI-RDC et le consortium unique sont prêts à accueillir tous les autres potentiels partenaires », peut-on lire dans ce tweet.

Contacté par politico.cd, Patrick Kabuya a affirmé que cette union est consécutive à la signature de l'accord de développement exclusif (ADE) et son objectif est de :

- Financer conjointement les études complémentaires qui s'élèvent à 80 millions de dollars ;

- Conjointement, mettre Inga 3 en construction (17 milliards de dollars), sur base d'une offre unique, technique et fi-

nancière déjà déposée depuis novembre 2018 à la suite d'un processus d'appel d'offres piloté par l'Agence pour le développement et la promotion du projet Grand Inga, ADPI-RDC en sigle, selon les standards internationaux.

« Ces 80 millions et 17 milliards n'impliquent aucunes dettes pour la RDC », a précisé Patrick Kabuya. Le chargé de communication de l'ADPI-RDC a réaffirmé que 6.000 mégawatts sur les 11.050 mégawatts qui seront produits par l'Inga 3 seront destinés aux besoins internes, c'est-à-dire pour les ménages congolais, les mines, les zones économiques spéciales, les industries lourdes/de transformation de minerais ou de produits agricoles et ainsi de suite.

Il sied de rappeler que la fusion de ces consortiums chinois et espagnol sont mis ensemble suivant l'accord de développement exclusif signé depuis l'an 2018 en plein Conseil des ministres et en présence du président de la République Honoraire de la RDC.

Hervé Pedro

Bulletin épidémiologique

8.275 guéris sur les 9.436 cas confirmés

Le bulletin du secrétariat technique du Comité multisectoriel de lutte contre la pandémie de Coronavirus de ce samedi 8 août indique que depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de 9.436, dont 9.435 cas confirmés et 1 cas probable.

Il y a eu 8.275 personnes guéries contre 218 décès (217 cas confirmés et 1 cas probable).

Pour la journée de vendredi 7 août, renseigne le document, 101 nouvelles personnes sorties guéries des CTCO et des patients suivis à domicile, dont 83 à Kinshasa et 18 dans les autres provinces.

Le même vendredi, 81 nouveaux cas confirmés ont été enregistrés, dont 37 au Nord-Kivu, 27 à Kinshasa, 16 au Kongo-Central et 1 dans le Haut-Uélé, alors que 163 cas suspects ont été détectés après in-

vestigations et 431 échantillons ont été testés.

Les 17 provinces touchées :

· Kinshasa	: 7.761 cas ;
· Nord-Kivu	: 423 cas ;
· Kongo Central	: 420 cas ;
· Haut-Katanga	: 304 cas ;
· Sud-Kivu	: 295 cas ;
· Lualaba	: 88 cas ;
· Ituri	: 65 cas ;
· Haut-Uélé	: 31 cas ;
· Tshopo	: 25 cas ;
· Kwilu	: 6 cas ;
· Equateur	: 5 cas ;
· Sud-Ubangi	: 5 cas ;
· Nord-Ubangi	: 3 cas ;
· Haut-Lomami	: 1 cas ;
· Kasai	: 1 cas ;
· Kasai Central	: 1 cas ;
· Kwango	: 1 cas.

49 personnes guéries et 6 décès le 8 août

Quarante-neuf nouvelles personnes sont sorties guéries des CTCO et des patients suivis à domicile, dont 38 à Kinshasa et 11 dans les autres provinces, samedi 8 août renseigne le bulletin du Comité multisectoriel de lutte contre la pandémie de Covid-19 du dimanche 9 août.

Le même document annonce 6 nouveaux décès des cas confirmés.

L'équipe de riposte a aussi en-

registré 18 nouveaux cas confirmés, dont 8 en Ituri, 7 à Kinshasa, 1 au Kongo central, 1 dans le Haut-Uélé et 1 au Nord-Kivu, le même samedi.

Ce qui fait que depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de 9.454, dont 9.453 cas confirmés et 1 cas probable.

Au total, il y a eu 224 décès (223 cas confirmés et 1 cas probable) et 8.324 personnes guéries, indique le bulletin.

Enseignement supérieur et universitaire

La reprise des cours pour ce lundi 10 août !

Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Thomas Luhaka Losendjola a annoncé vendredi que la clôture de l'année académique 2019-2020 est fixée pour le 21 novembre prochain et l'ouverture solennelle de l'année académique 2020-2021 interviendra le 14 décembre 2020.

Ce calendrier académique réaménagé fixe également la reprise des cours après la levée de l'état d'urgence sanitaire en respectant les mesures barrières, au 10 août 2020 sur toute l'étendue du territoire national, le début de la période de l'enrôlement au mois d'octobre prochain et la fin des cours de second semestre.

Le calendrier prévoit au mois de novembre 2020, le début de la période de préparation des examens, des délibérations, de défense des mémoires et des TFC ainsi que la collation des grades académiques et la clôture de l'année académique 2019-2020.

Les cours pour l'année académique 2020-2021 reprendront le 15 décembre 2020.

Le ministre Luhaka invite chaque établissement de l'ESU à adapter ce calendrier à ses propres réalités et à prendre toutes

les dispositions nécessaires pour observer, faire observer et respecter les gestes barrières et les mesures d'hygiène telles qu'édictées le Président de la République.

Négociations entre acteurs

Par ailleurs, le ministre de l'ESU a entamé avec d'autres ministères, les différentes négociations avec les associations des professeurs d'université et des syndicats en vue de trouver de solutions à leurs revendications.

Parmi ces revendications figurent le paiement de manque à gagner de l'année académique 2018-2019, l'augmentation de salaire, le paiement de trop perçu sur le dossier des véhicules, la mécanisation de nouvelle université.

L'Association des professeurs de l'Université de Kinshasa (APUKIN) a reporté pour le 12 août 2020 son assemblée générale extraordinaire prévue le 07 août 2020 tandis que l'Association des professeurs de l'Université pédagogique nationale (APUPN) durcit le ton jusqu'à obtenir gain de cause de ses revendications avant la reprise des enseignements.

LR

Journée internationale des autochtones

Les desiderata des 1^{ers} occupants du Congo

Célébrant la 26^{ème} Journée internationale des autochtones, les premiers occupants des terres congolaises ont fait entendre leur voix par le biais de Jean Mpia Bolikopo, Président du Centre international de défense des droits des Batwa (CIDB).

Dans le lot des revendications, on cite la tenue de festival international des polyphonies des peuples autochtones pygmées qui est une véritable vitrine d'expression culturelle qui devrait se tenir à Mbandaka au début de cette année 2020, mais à cause de covid -19 il ne l'a pas été. Ce peuple sollicite du chef de l'Etat la création d'une institution publique dénommée Fonds national d'ap-

pui au développement des pygmées, fonadep en sigle. En l'occasion de la célébration, ils ont émis le souhait que les autochtones pygmées se dotent de leurs propres interlocuteurs auprès de chef de l'Etat pour la défense de leurs intérêts. Jean Mpiana Bikopo président national de CIDB a salué la promptitude avec laquelle le Félix Antoine Tshisekedi lui a accordé une audience au cours de laquelle il a pu exposer les problèmes spécifiques de ce peuple autochtone. Célébrée au jardin botanique de Kinshasa cette 26^{ème} journée a connu la participation des pygmées vivant à Kinshasa.

BM

34e région militaire

Le général Edmond Ilunga passe le flambeau au général Kapinga

Le général de brigade Dieudonné Kapinga Mwanza, le nouveau commandant de la 34e région militaire a pris officiellement ses fonctions à Goma, à l'issue de la cérémonie de remise et reprise avec le sortant, le général de brigade Edmond Ilunga Mpeko.

Après avoir commandé cette région militaire pendant une année et dix mois, le général Edmond Ilunga est promu, par les récentes ordonnances du Chef de l'Etat, au poste du chef d'état-major adjoint en charge des opérations et renseignement de la force terrestre.

S'il reconnaît que la province du Nord-Kivu continue à faire face à des défis sécuritaires, celui-ci dresse tout de même un bilan positif de sa période de commandement de cette région militaire.

« Personne ne peut être juge de lui-même. Toutefois, vous connaissez dans quelles conditions on a trouvé la province du Nord-Kivu. À Goma et dans les environs de

Goma, sur la route de Rutshuru il ne se passait pas une semaine sans qu'il y ait d'embuscades. Dans le Lubero, dans le Beni, vous connaissez ce qui s'y passait. Au niveau de Goma, et ses environs, en appui à la police, nous avons pu mener des actions qui ont facilité quand-même une sécurisation », a expliqué le commandant sortant de la 34e région militaire.

Il note qu'il y a maintenant des quartiers, où les gens habitent et passent nuit de manière paisible.

« C'est vrai, on ne vivra jamais crime zéro ou sécurité zéro, mais avec les unités de la 34e Région militaire, les secteurs Sokola 1 et Sokola 2 ont mené de grandes actions qui méritent applaudissement et encouragement. Je dis merci à la population qui nous a accompagné. On a eu à collaborer étroitement dans les cadres des missions avec le Gouverneur, avec le gouvernement provincial, les humanitaires, la MONUSCO, et c'est une grande joie », a ajouté général Edmond Ilunga.

Pour des élections crédibles

L'ECC prête avec son projet de réforme électorale

L'Eglise du Christ au Congo (ECC) se dote d'une feuille de route pour les réformes électorales auxquelles elle s'est engagée.

A travers sa commission Justice, paix et sauvegarde de la création, elle a clôturé samedi 8 août au centre Shaumba à Kinshasa ses ateliers de deux semaines sur des réflexions avec l'élite protestante.

Ces ateliers se sont inscrits dans le cadre de l'organisation d'un éventuel forum relatif à la restructuration totale de la CENI avant les prochaines élections générales,



indique le porte-parole du président de l'ECC, le pasteur Eric Senga.

Tueries de Nqanza

Huit officiers de la police et des FARDC arrêtés à Beni



Huit officiers de la Police nationale congolaise (PNC) et des FARDC sont aux arrêts depuis le vendredi 7 août à Beni. Selon des sources judiciaires, ces officiers sont poursuivis par l'auditorat militaire supérieur opérationnel du Nord-Kivu pour leur implication présumée dans les massacres de civils à Nqanza et Tshimbulu au Kasai central. Ils ont été arrêtés sur base d'une commission rogatoire mise en place par l'auditorat militaire supérieur opérationnel du Nord-Kivu basé à Beni, à la demande de l'auditorat supérieur de Kananga.

Parmi ces officiers, se trouvent le commissaire provincial adjoint de la PNC en Ituri.

Après son audition par les enquêteurs de l'auditorat militaire supérieur opérationnel du Nord-Kivu, il a été directement placé en garde à vue. Selon des sources judiciaires, cet officier de la police est poursuivi pour une implication présumée dans les massacres de civils commis à

Tshimbulu en août 2016 et à Nqanza en mars 2017.

Le commandant en second du 2101e régiment des FARDC et six autres officiers subalternes de l'armée déployés sur la route Mbau-Kamango dans le territoire sont poursuivis pour leur implication présumée dans le massacre de Nqanza.

D'après la même source, pendant ces massacres, ils étaient déployés dans cette région du Kasai. Ils viennent d'être placés en détention à la prison centrale de Kangbwayi de Beni après leur audition par les enquêteurs.

Des sources sécuritaires disent qu'en attendant la poursuite des enquêtes, la justice militaire évalue la possibilité de placer en résidence surveillée le commissaire provincial adjoint de la PNC en Ituri. Des enquêtes qui pourraient s'étendre à d'autres officiers FARDC et de la PNC ainsi que certaines personnalités politiques précisent ces sources.

RO

Climat des affaires

Félix-Antoine Tshisekedi – FEC pour un pacte de non agression

Le Président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a échangé, jeudi à la cité de l'Union africaine (UA), avec une délégation de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), sur les relations entre le patronat congolais et l'État congolais représenté par le Président de la République.

Selon le président de la FEC, Albert Yuma Mulimbi, qui a conduit la délégation, il s'agissait de voir comment améliorer les rapports privés et publics ainsi que le climat des affaires pour qu'on puisse investir davantage au pays pour donner l'occasion

à l'État congolais de tirer des revenus suffisants pour le développement de la population.

Pour Albert Yuma Mulimbi, le Chef de l'État a montré qu'il était au courant de toutes les situations qui lui avait été brossées, à savoir la situation économique difficile du moment, les problèmes que les opérateurs économiques rencontrent dans les domaines de sécurité juridique et judiciaire, dans les domaines de la fiscalité, bancaire et de la formation qui freinent les investissements.

Albert Yuma a indiqué, par ailleurs, qu'ils ont aussi parlé des problèmes pon-

tuels en ce qui concerne notamment l'agriculture, les mines et le pétrole, ajoutant que le Président de la République a promis, qu'avec la cellule de climat des affaires qu'il a mise en place, le patronat congolais aura désormais un interlocuteur privilégié pour un dialogue régulier.

Pour le Président du patronat congolais, la pandémie de la COVID19 a également fragilisé l'économie du pays, raison pour laquelle il faut que le dialogue devienne un partenariat réel entre l'État et les opérateurs économiques.

ACP/LR

Plan de trésorerie

Le 2^{ème} semestre accuse un déficit de 571 milliards FC couvert par l'appui budgétaire

Le ministère des Finances a publié le Plan de trésorerie (PTR) du second semestre 2020, sub-séquent du budget général avec des recettes de l'ordre de 3.674 milliards FC, soit 1,837 milliard USD au taux de 2.000 FC le dollar américain et des dépenses estimées à 4.245 milliards FC, équivalent de 2,122 milliards USD, indique un communiqué de cabinet du ministre des Finances, Sele Yalaghuli.

Selon la source, le plan de trésorerie du Budget général du 2^{ème} semestre, de manière spécifique, situe les recettes fiscales et non fiscales à 3.674 milliards de FC contre des dépenses de 4.245 milliards FC. Il en résulte un déficit de 571 milliards FC couverts par l'appui budgétaire, à raison de 368 milliards FC et les produits de bons du Trésor pour 201 milliards FC.

Le cabinet du ministre des Finances dit avoir tenu compte, dans sa publication, de la conjoncture économique de la RDC, qui est affectée par la crise sanitaire de la COVID-19.

«L'économie congolaise, à l'instar de toutes les économies de la planète, a été sévèrement affectée par la crise sanitaire liée à la COVID-19.

À la suite de ce qui précède, tous les paramètres de base du précédent PTR, publié en date du 27 janvier 2020, sont dépassés. Il a donc fallu procéder à un ajustement dudit plan au regard notamment du repli du niveau des recettes publiques», indique la source.

La même source rappelle que le Budget 2020 tel que voté au Parlement et promulgué par le Président de la République se chiffre à 18,545,2 milliards FC, qui représentaient environ 11 milliards USD au taux budgétaire annuel moyen de 1.687 (mille six cent quatre-vingt-sept) FC pour un dollar américain.

Ce budget est totalement dépassé à ce jour à cause de la faible mobilisation des recettes au premier semestre de l'année.

A cause du Coronavirus, la plupart des activités avaient été suspendues durant environ 4 mois sur toute l'étendue du pays. Cela a empêché les services de l'État de collecter des impôts et taxes auprès des contribuables, constituant au passage un manque à gagner énorme avec pour conséquence l'amoinissement de l'assiette fiscale, rappelle-t-on.

Grève des pétroliers

La ministre Acacia Bandubola dépêchée au front

Les opérateurs économiques du secteur pétrolier de la partie sud-est de la Rd Congo ont réaffirmé la poursuite de leur grève jusqu'à ce que le Gouvernement aura répondu à leurs revendications professionnelles. Le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi vient de préconiser le maintien du dialogue entre acteurs concernés sous la conduite de la ministre de l'Economie nationale.

«Pour éviter toute manipulation et instrumentalisation d'une telle revendication à des fins inavouées, le président de la République recommande le maintien du dialogue entre les acteurs en présence sous la conduite du ministre de l'Economie nationale et celui des Hydrocarbures afin d'arriver à trouver une solution idoine en tenant compte de tous les paramètres», a indiqué le porte-parole du Gouvernement au terme du Conseil des ministres du vendredi 7 août 2020.

A en croire le chef de l'Etat, la principale revendication de ces sociétés pétro-



lières opérant dans les zones Sud-Est portent sur certaines de leurs charges d'exploitation, frais et services qui n'auraient pas été intégrés dans la structure des prix.

Lutte contre la spéculation

Interdiction d'afficher le taux à l'extérieur

Le gouverneur de la Banque Centrale du Congo a présenté au Conseil des ministres de ce vendredi 07 août 2020, le rapport sur l'évolution de la situation récente sur le marché de change. Invité à exposer sur l'évolution de la situation récente sur le marché de change, le gouverneur a donné les principales informations suivantes concernant le marché de change. Il a été noté une accalmie sur les marchés de change, concrétisée par une légère appréciation de la monnaie nationale par rapport aux devises étrangères. Parmi les facteurs d'appréciation, il y a lieu de souligner ce qui suit :

la politique budgétaire stricte (application d'un dispositif de gestion des finances publiques sur base caisse) ; la politique monétaire (ponction des liquidités via la vente des devises) ; la politique de change (paiement des dépenses du Trésor en devises). Le gouverneur a indiqué d'autres mesures notamment celles de la politique budgétaire susceptibles de relancer l'économie.

Auparavant, il avait fait remarquer l'évolution favorable de l'inflation par rapport à la précédente période. Après débats et délibération, le Conseil des ministres a pris acte du rapport présenté par le gouverneur de la Banque centrale.

Il sied de signaler que dans un communiqué daté du mardi 04 août 2020, la Banque Centrale du Congo (BCC) a rappelé aux cambistes et bureaux de change agréés, l'interdiction d'afficher publiquement les cours de change. Le taux de change «ne peut être affiché qu'à l'intérieur et non à l'extérieur comme c'est le cas à travers le pays», précise le communiqué.

La BCC invite cependant les autorités

compétentes «à prendre les dispositions idoines pour mettre fin à cette pratique».

Une relative appréciation de la monnaie nationale sur la devise américaine est observée depuis le dimanche 02 août sur le marché de change. Cependant, la spéculation bat son plein. Le taux de change varie d'un endroit à un autre autour de 1700 FC et 1900 FC le dollar.

Louis-Paul Eyenga



KINSHASA

Pour la valorisation des recettes des communes

Le ministre provincial en charge des Finances, Jean Mvunzi a invité, samedi au cours d'une réunion de travail à l'Hôtel de ville de Kinshasa/Gombe, les comptables publics, les ordonnateurs de dépenses (OD) et leurs subordonnés à faire preuve d'intégrité, de rigueur et de dépassement en vue d'une bonne gestion pour la maximisation de recettes au niveau des administrations communales.

Le ministre provincial Jean Mvunzi a appelé ses collaborateurs à travailler en étroite collaboration avec les bourgmestres et leurs adjoints en vue de préserver un bon climat de travail dans différentes entités de la capitale.

Il a précisé que cette réunion a été organisée dans le but de rappeler à ces derniers leur mission, à l'occasion de leurs

permutations, afin de s'amender et d'exceller dans le travail.

Selon lui, l'autorité urbaine a pris la décision de les permuter dans différentes communes pour instaurer un bon climat de travail, partant de plusieurs plaintes de détournement formulées par des bourgmestres à l'encontre de certains comptables.

Cette mesure du gouverneur, a-t-il poursuivi, vise surtout à renforcer les moyens de gestion de l'argent de l'Etat, et de maximiser les recettes dans les communes afin de permettre aux bourgmestres de réaliser leurs programmes.

Il a enfin rappelé que la Direction générale des recettes de Kinshasa (DGRK) a été instruite de travailler avec les communes dans la maximisation de recettes.

TRANSPORT EN COMMUN

La taxe de stationnement dans les arrêts de bus de retour

L'opération de prélèvement de la taxe de stationnement de l'Hôtel de ville de Kinshasa a effectivement repris dans les arrêts de bus à Kinshasa, après plus de quatre mois d'interruption, dans le cadre des mesures prises par l'autorité urbaine, en conformité avec l'état d'urgence sanitaire due à la Covid-19, décrétée par le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a constaté l'ACP samedi à Kinshasa.

Selon un groupe d'agents de la Di-

rection générale des recettes de Kinshasa commis à cette tâche, cette opération a été relancée sur toute l'étendue de la capitale à l'intention de tous les conducteurs des véhicules de transport en commun, en gardant son tarif habituel fixé autour de 500 FC à 1000 FC, selon l'itinéraire indiqué.

Certains Kinois abordés à ce sujet ont salué la relance de cette opération dont l'interruption créait un manque à gagner au trésor public, d'autant plus que le secteur de transport n'avait pas été suspendu.

KWILU

Les raccordements anarchiques, un fléau permanent

Le directeur provincial de la Société nationale d'électricité (SNEL) dans la province du Kwilu Prospère Bakuku dénonce les raccordements anarchiques à Bendela et à Dima Lumbu, deux villages environnant la ville de Bandundu.

Pour Prospère Bakuku, 120 clients seulement étaient raccordés en électricité dans chacun de ces villages, mais à ce jour l'on constate le raccordement de la quasi-totalité des maisons, à l'insu de la SNEL.

Il demande à ces populations de toujours recourir à la SNEL, parce que, rappelle-t-il, l'électricité ne doit pas être manipulée par n'importe qui.

« On avait installé des compteurs à prépaiement chez un certain



Raccordement anarchique de l'électricité(SNEL) le long du camp Kokolo à Kinshasa. Radio Okapi/ Ph. John Bompengo

nombre des clients si je ne me trompe pas c'était 120 pour Bendela et 120 pour Dima, ce sont ces clients-là qui étaient raccordés. Et nous avons constaté malheureusement il y a encore d'autres installations. La manipulation de l'électricité n'est pas donnée à tout le monde. Il faut qu'il y ait des techniciens. Ils ont tout intérêt à recourir à la SNEL s'ils ont besoin d'être alimentés », conseille Prospère Bakuku.

Nord-Kivu

Plaidoyer pour l'amélioration des conditions de vie des militaires au front

Les élus du territoire de Beni plaident pour l'amélioration des conditions de vie des militaires qui sont au front contre les forces négatives dans la région. Parmi ces élus, il y a le député Saidi Balikwisha, qui vient de sillonner la région où se trouvent ces militaires dans des zones déjà conquises par les FARDC.

Après avoir rencontré des officiers militaires et autorités politico-administratives du territoire, ce député estime qu'il est important que les autorités songent à l'amélioration des conditions professionnelles et sociales de ces derniers, vu le sacrifice qu'ils fournissent pour la patrie et au nom de la paix.

« Nous devons tous continuer à nous encourager mutuellement, à ne pas démoralliser les forces loyalistes, mais aussi en plaidant conjointement pour que les conditions salariales et les conditions professionnelles de nos vaillantes FARDC soient au moins améliorées. Vous allez arriver à une position, ils



Les militaires du Secteur Opérationnel Sokola 1 Grand Nord le 24/03/2020 à l'état-major des FARDC à Beni /Paida. Radio Okapi/Ph. Martial Papy Mukeba.

n'ont pas même une moto. Trouver à manger c'est tout à fait un problème ! Heureusement, les autorités commencent à se ressaisir, mais nous aimerions que cela soit régulier. Que la nourriture y soit envoyée en quantité et en qualité pour éviter la monotonie alimentaire parce que c'est aussi une forme de malnutrition », plaide Saidi Balikwisha.

Radiokapi

ITURI

7 miliciens Mai-Mai dans les mailles des FARDC

Les FARDC ont capturé sept miliciens Mai-Mai samedi 8 août lors d'une opération de ratisage lancée au village Mungamba, à la limite entre les territoires d'Irumu et de Mambasa.

Le porte-parole de l'armée en Ituri Jules Ngongo précise que parmi ces miliciens, 4 ont été grièvement blessés lors des échanges de tirs et 3 armes de type AK47 ont été récupérées des mains de ces miliciens.

Jules Ngongo appelle la population à la vigilance et à dénoncer « tout mouvement suspect de l'ennemi ».



BUNIA

Marche des communautés contre l'insécurité causée par la CODECO

Les membres des communautés Alur, Hema, Mambisa, Ndo-okebo et Nyali-Kilo, principales victimes des tueries et massacres perpétrés par des assaillants de groupe armé URDPC dit CODECO à Djugu ont manifesté ce samedi 8 août à Bunia.

Ils exigent la fin de ce qu'ils appellent « génocide » et demandent la démission du gouverneur de province Jean-Bamanisa parce qu'ils estiment qu'il n'est pas capable de gérer cette situation qui perdure.

La marche est partie du rond-point ISP

au quartier Mudzipela. Sur leurs banderoles on peut lire, « nous soutenons les actions militaires des FARDC contre les miliciens », « Demandons l'arrivée imminente du chef de l'Etat en Ituri » et « Exigeons la démission pure et simple du gouverneur de province Jean-Bamanisa Saidi et son équipe » ou encore « Non à la négociation avec les génocidaires et non à leur intégration dans l'armée ».

Les manifestants qui voulaient se diriger vers le centre-ville ont été empêchés par les éléments de la Police nationale congolaise avant d'arriver au pont Lokorto.

Les policiers ont recouru au gaz lacrymogène pour disperser les manifestants. Le site des défilés qui se trouve juste à côté de cet endroit n'était pas épargné par les lacrymogènes.

Des activités sont paralysées au marché centrale de Bunia et à la partie Nord de la ville.



La commission colonisation cherche un timonier

Dans la plus grande discrétion, les experts chargés de préparer la Commission parlementaire qui va étudier la période coloniale, au Congo, au Rwanda et au Burundi, ont entamé leurs travaux, en dépit de plusieurs désistements dus à la masse de travail requise dans un délai très court. C'est dès octobre prochain en effet que des parlementaires proposés par toutes les formations politiques entameront leur mission : ils auront un an, pas plus, pour examiner sous différents angles le passé colonial de la Belgique. Proposée par le groupe Ecolo-Groen, qui aura la présidence des travaux, cette initiative sera une première en Europe : jusqu'à présent, aucune « ex-puissance coloniale » n'a mené une telle introspection. L'un des seuls précédents, c'est la Commission Vérité et réconciliation qui, en Afrique du Sud, avait été dirigée par Mgr Desmond Tutu.

A première vue, l'idée est excellente, la démarche courageuse, et elle devrait déboucher sur la mise à nu des racines historiques et idéologiques du racisme et de la discrimination qui plombent encore notre société multiculturelle, engendrant colère et frustrations. Cependant, l'embarras et les désistements d'historiens ne sont pas seulement dus à des questions d'agenda. La mise à l'écart de spécialistes reconnus, entre autres ceux qui avaient été proposés par le musée de Tervuren, et aussi la grande absence de chercheurs et d'historiens portant la voix des Congolais d'aujourd'hui, posent question.

Alors qu'il s'agit d'examiner un passé commun à la Belgique et à trois pays africains, au premier rang desquels le Congo, -le seul à avoir été véritablement colonisé- le monopole réservé à la partie belge interpelle. Certes, les professeurs Elikia M'Bokolo et Zana Etambala sont d'ori-

gine congolaise, leur compétence ne fait aucun doute, mais c'est aux partis politiques belges qu'ils doivent leur invitation et non à un mandat donné par leurs compatriotes.

Cela rappelle le « groupe de travail » réuni en Belgique en 1958 pour discuter de l'avenir du Congo et où, face à la revendication des Congolais qui voulaient y participer, on leur opposa que dans ce cas, il faudrait aussi inviter des représentants des colons européens ! S'il faut espérer que, dans un deuxième temps, des Congolais, Rwandais, Burundais soient invités par nos parlementaires pour livrer « leur » histoire, il faut aussi souhaiter que les membres de cette commission mesurent l'importance et les dangers de leur tâche. Car ni parmi nos compatriotes d'origine africaine, ni parmi les descendants des colons d'hier, les esprits ne sont apaisés : le déboulonnage des statues en est un exemple, tout comme,

dans certains milieux, les réflexes de défense et de justification.

Il y a 20 ans, au lendemain du génocide, une commission parlementaire consacrée au Rwanda avait été chargée d'établir les responsabilités de la Belgique. Elle fut considérée comme un succès car un certain Guy Verhofstadt, alors parlementaire, accepta, durant tout un été et bien au-delà, de se plonger à fond dans cette histoire douloureuse. Sa connaissance du sujet lui permit de mener à bon port les travaux parlementaires qui contribuèrent à un notable apaisement des esprits, au Rwanda et en Belgique et il fut le premier, à Kigali, à présenter courageusement les excuses de notre pays. On ne peut que souhaiter semblable timonier pour l'entreprise actuelle, sans quoi la commission risquera de se fracasser sur les écueils des mémoires divergentes...

Colette Braeckman

Sele Yalaghuli accélère l'interconnexion numérique des données des régies financières

Le ministre des Finances, Sele Yalaghuli vient d'accélérer le processus d'interconnexion numérique des données des régies financières de la Rd Congo. Objectif : rendre effective la chaîne de l'e-recette devant assurer la traçabilité de la collecte des recettes publiques et sécuriser ces dernières contre le coulage.

En effet, l'argent national a réuni autour lui, le jeudi 6 août 2020, que le Ministre des Finances, les délégués d'Exim Bank of China (bailleur de fonds) et de Huawei (chargé d'implémenter techniquement le système) en vue de passer en revue les conditions de mise en place d'une équipe technique de pilotage de ce projet d'interconnexion des services mobilisateurs des recettes de l'Etat.

D'après le compte-rendu officiel, ce Comité de pilotage réunissant les délégués des parties prenantes dépendra du ministère des Finances et sera chargé de poser les conditions suspensives, avant de passer à la phase de décaissement des fonds par Exim Bank of China.

Disposé à accompagner le Gouvernement dans ce grand chantier de rationalisation du système de mobilisation des re-

cettes publiques, le directeur général de Huawei/RDC a promis de répondre à ces attentes de l'Etat congolais par le biais du ministère des Finances en y apportant toute son expertise en la matière.

Pour Sele Yalaghuli, il est question, à travers ce projet, d'accroître la performance de la Direction générale des impôts (DGI), Direction générale des douanes et accises (DGDA) et de la Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participations.

« Chacune avait un système autonome qui ne permettait pas une intégration avec les autres de manière à rendre le partage d'information nécessaire pour la mobilisation des recettes », a-t-il insisté devant la presse.

La modernisation des trois régies financières de la Rd Congo qui connaît son accélération actuellement est un projet amorcé sous le mandat du ministre des Finances Henri Yav. Il consiste à informatiser l'outil de travail des ces services mobilisateurs par la mise en place d'une base de données en vue du partage et de l'échange d'informations.

Emilie MBOYO

Kalev Mutond, du tout puissant au citoyen ordinaire

Sur instruction du ministre de l'Intérieur, il a été retiré à l'ancien directeur général de l'Agence nationale des renseignements (Anr) sa garde. Kalev Mutond s'est trouvé dans l'obligation de solliciter comme tout citoyen ordinaire une garde d'environ 12 policiers. C'est ce que rapportent des sources proches du Fcc qui indiquent que l'ancien homme fort du régime Kabila ne sait toujours pas si une suite favorable sera réservée à sa requête.

La roue tourne, s'est empressé de relever quelques membres de l'opposition en indiquant que la vie est faite des hauts et des bas. Hier tout puissant, Kalev Mutond avait le droit de vie ou de mort sur ses compatriotes. Bien plus, il se réservait le droit de disposer de prisonniers personnels gardés dans ses propres cachots, souvent souterrains. Plus que tout cela, Kalev Mutond donnait des injonctions à la justice et

orientait des décisions judiciaires. L'on cite ici le cas de Moise Katumbi qu'il s'était hâté de faire condamner à trois ans de prison par le tribunal de Kamalondo dans une procédure en flagrance et par contumace. But : bloquer le nouvel opposant de l'époque et l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle prévue initialement en 2016. Bien auparavant, c'est le même Kalev Mutond qui avait ordonné que l'ancien gouverneur du Katanga soit dépouillé de sa garde quelques heures seulement après sa démission.

Aujourd'hui, le principe de la roue qui tourne inexorablement s'applique aussi à l'ancien Dg de l'Anr.

Le tout puissant d'hier est devenu à son tour un citoyen ordinaire que l'on peut toucher et faire basculer au bas de l'échelle. Cette histoire vaudrait bien une leçon de morale, dirait la fabuliste français Jean de la Fontaine.

LR

BURUNDI

Fin de non recevoir de Ndayishimiye à la main tendue de Paul Kagame



mune de Busoni, dans le nord-est du pays, frontalière du Rwanda.

Dans ce discours Evariste Ndayishimiye oppose une fin de non-recevoir claire et nette à Paul Kagame en l'accusant d'être « hypocrite ». Il se base notamment sur une lettre ouverte écrite par cinq réfugiés disant agir au nom de quelque 300 autres, et qui disent être pris en otages au Rwanda.

« Nous voulons avoir de bonnes relations avec tous les pays voisins ou les pays lointains qui accueillent des réfugiés burundais. Mais nous n'allons pas avoir de bonnes relations avec un pays qui use de malice, un pays hypocrite, qui prétend vouloir renouer de bonnes relations avec le Burundi alors qu'il met en même temps il place une grosse épine sous notre pied pour qu'on se blesse dessus.

Mais nous savons pourquoi ils ont pris en otage ces réfugiés



burundais. Ils l'ont fait pour qu'ils servent de boucliers aux malfaiteurs qui ont endeuillés le Burundi en 2015.

S'ils veulent réellement renouer avec le Burundi, qu'ils nous livrent ces malfaiteurs pour qu'on les juge, car les Burundais ne retrouverons pas leur tranquillité tant que responsables de la crise de 2015 [les manifestations contre le 3e mandat de Pierre Nkurunziza et leur répression NDLR] ne sont pas punis. »

RFI

Faute d'accord au Congrès

Donald Trump signe un nouveau plan d'aide par décrets

Le Congrès n'arrive pas à s'accorder sur un nouveau plan de relance de l'économie américaine... Le président, Donald Trump, a donc trouvé sa solution. Il a ainsi dévoilé, samedi 8 août, un nouveau plan d'aide par décret pour venir en aide aux millions d'Américains menacés d'expulsion et frappés par le chômage à cause de la crise liée à la pandémie.

« Ça suffit, nous allons sauver les emplois américains et venir en aide aux travailleurs américains », a déclaré le milliardaire.

M. Trump a affirmé que sa décision de contourner le Congrès en signant des ordonnances permettra aux fonds d'être « rapidement distribués ». En réalité, ces annonces seront vraisemblablement contestées en justice, puisque c'est au Congrès que la Constitution américaine confie la plupart des décisions budgétaires du pays.

Son adversaire, le candidat démocrate Joe Biden, a qualifié ce plan de « série de demi-mesures ». « Encore une cynique tentative d'esquiver les responsabilités », a-t-il critiqué, estimant que le pays avait besoin d'un « vrai leader », capable de négocier un accord avec le Congrès.

Quatre décrets signés

Lors d'une conférence de presse à son golf de Bedminster, dans le New Jersey, le président

américain a signé quatre décrets. Le premier document prévoit un gel des cotisations salariales pour les Américains dont les salaires ne dépassent pas 100 000 dollars (84 825 euros) par an. « Si je suis vainqueur le 3 novembre, j'ai l'intention d'annuler ces charges », a promis M. Trump, qui est à la traîne dans les sondages.

Un deuxième décret ordonne aux ministères du logement et de la santé et aux CDC (centres de lutte contre les maladies) de « s'assurer que les locataires et les propriétaires puissent rester chez eux », a-t-il dit.

Le troisième document prolonge jusqu'à la fin de l'année l'aide fédérale accordée aux chômeurs, en plus de celles allouées par les Etats. Ces mesures sont arrivées à terme fin juillet et si la prolongation de cette aide, qui a empêché des millions de foyers de tomber dans la pauvreté, ne faisait pas débat au Congrès, son montant était l'un des grands points de désaccord : les républicains proposaient de l'abaisser à 200 dollars (169 euros) et les démocrates voulaient conserver 600 dollars (509 euros). M. Trump a tranché et décidé que l'aide irait jusqu'à 400 dollars (339 euros) par semaine.

Un quatrième décret suspend le remboursement des emprunts étudiants jusqu'à la fin de l'année et abaisse leurs taux d'intérêt à 0 %.

Le coronavirus a fait plus de 100 000 morts au Brésil

Le coronavirus a fait plus de 100 000 morts au Brésil et contaminé plus de 3 millions de personnes, selon le dernier bilan du ministère de la santé. En hommage, le président du Sénat, Davi Alcolumbre, a décrété un deuil officiel de quatre jours au Congrès.

Avec 100 477 décès et 3 012 412 cas confirmés, ce pays de 212 millions d'habitants est le deuxième le plus touché qu'il s'agisse du nombre d'infections ou

de décès, derrière les Etats-Unis. Les chiffres officiels doivent toutefois être relativisés en raison de l'insuffisance de tests, les spécialistes estimant que le nombre total de personnes contaminées pourrait être jusqu'à six fois plus élevé.

Le Brésil déplore 478 morts par million d'habitants, un chiffre équivalent à celui des Etats-Unis (487), mais inférieur à celui de l'Espagne (609) ou de l'Italie (583).

Explosion de Beyrouth : des manifestants en colère descendent dans la rue



Des milliers de Libanais, furieux contre leurs dirigeants, descendent à nouveau dans la rue, quatre jours après une énorme explosion qui a fait au moins 158 morts.

Certains manifestants se sont heurtés à la police qui a tiré des gaz lacrymogènes.

L'explosion de mardi au port a dévasté certaines parties de la

ville et a ravivé une colère profonde contre ce que beaucoup considèrent comme une classe politique inepte et corrompue.

L'explosion a été causée par un énorme stock de nitrate d'ammonium qui avait été saisi sur un navire mais n'avait jamais été déplacé.

Le gouvernement a promis de trouver les responsables

USA

Présidentielle américaine : la prédiction d'un célèbre prévisionniste

Alors que la présidentielle américaine s'avance à grands pas, une prédiction vient d'être faite sur le président Donald Trump par le prévisionniste Allan Lichtman. Selon ce dernier, l'actuel président américain ne remportera pas la prochaine présidentielle de novembre 2020.

Aux États-Unis, le célèbre prévisionniste Allan Lichtman a prédit que le locataire de la Maison Blanche ne sera pas vainqueur pour la prochaine présidentielle. C'est au cours d'une entrevue accordée à un média américain qu'il a fait cette prédiction. D'après le professeur d'histoire à l'American University de Washington, cette prédiction est le résultat de son propre système « 13 clés ». Il évalue un certain nombre de facteurs à savoir : le charisme personnel des candidats, les scandales, les troubles sociaux, le mandat du



parti et l'économie.

« Le secret est de garder un œil sur la situation dans son ensemble de la force et de la performance des titulaires. Et ne prêtez aucune attention aux sondages, aux experts, aux hauts et aux bas quotidiens de la campagne. Et c'est ce que mesurent les clés. La vue d'ensemble » a déclaré Allan Lichtman lors de son intervention. À noter que grâce à son système, il avait prédit sans faute, le vainqueur de chaque présidentielle américaine depuis la réélection en 1984 de l'an-

cienn président des États-Unis, Ronald Reagan. De ce fait, Allan Lichtman a prédit sans aucune erreur, les résultats des cinq présidentielles antérieures. Pendant ce temps, il y a une prédiction qui ne s'était pas réalisée.

En effet, il s'agit des élections présidentielles de 2000. Le professeur avait prédit la victoire du démocrate Al Gore. Quand bien même le démocrate aurait pu sortir victorieux, la Cour suprême des USA n'avait pas arrêté le recomptage des votes dans l'État de Floride. Et c'est le républicain George W. Bush qui était finalement vainqueur. Rappelons que ce n'est pas la première fois que le professeur donne son opinion sur le mandat présidentiel de l'actuel président américain. Il avait estimé en 2017 que la destitution de Donald Trump ne se fera pas dans un futur proche.

Côte d'Ivoire

Paris: manifestation de la diaspora ivoirienne contre un troisième mandat de Ouattara

À Paris ce 08 août 2020, plusieurs Ivoiriens de la diaspora se sont mobilisés pour dire NON au projet de 31^e mandat d'Alassane Ouattara. À les entendre, le président en exercice en Côte d'Ivoire serait en train de marcher sur la loi fondamentale du pays.

Tout comme dans plusieurs villes ivoiriennes, l'ambiance est la même sur le territoire français. À Paris ce 08 août 2020, des pro-Soro manifestent pour dire NON à la candidature d'Alassane Ouattara à la présidentielle d'octobre prochain.

Le patron de l'exécutif ivoi-

rien a décidé de briguer un troisième mandat à la tête de la Côte d'Ivoire. Une annonce faite par le chef d'Etat lui-même à l'occasion de la fête d'indépendance du



pays. « J'ai décidé de répondre favorablement à l'appel de mes concitoyens, me demandant d'être candidat à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020. Je suis donc candidat à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020. », a déclaré jeudi, le chef d'Etat ivoirien dans un discours sur la télévision nationale. Cette candidature intervient à la suite du décès d'Amadou Gon Coulibaly, premier ministre et candidat désigné par la coalition au pouvoir pour succéder à Alassane Ouattara.

Innoss B répond dans son oeuvre «Olandi»

C'est avant tout un clip vidéo qui débute par rendre hommage à la ville de Kinshasa qui a vu le jeune artiste Innocent Didace Balume devenir Innoss B El Tigre. Diffusé en primeur sur sa chaîne Youtube, cette vidéo de 4'42" résumant son nouveau hit «Olandi» évoque plusieurs éléments de société. La danse, les paroles et les costumes n'ont pas été choisis au hasard.

Définissant la chanson «Olandi», la chaîne youtube Innoss'B souligne tout en bas, «mot en lingala « tu suis » qui exprime une forte confiance en soi ». Effectivement, la récente oeuvre « YoPe » conforte véritablement Innoss'B dans sa confiance en lui. « Olandi » qui, bénéficie de cet aura, arrive sur un plateau déjà bien appréhété.

... De l'Afro Congo à Michael Jackson

Né le 5 mai 1997 à Goma dans le Nord-Kivu en République démocratique du Congo, Innocent Balume



n'est pas parti trop loin pour trouver ses pas de danse. Les jeux de jambes se rapprochent un tout petit peu de « Yope » et les mouvements des jambes à la Fallypupa sans oublier un clin fait à Michaël Jackson dans « Thriller ». Le recours à Michaël Jackson est un fait normal pour « Mutotowa Congo » puisque ce style qu'il a de prédilection, lui a permis de remporter le concours Super Star à Kinshasa en 2010.

Du côté costume, le géniteur du style « Afro Congo » a mixé nombreuses générations. Du jaune pour justifier encore sa porte de sortie de son adolescence,

des écrits chinois qui démontrent son ouverture d'esprit à aller conquérir le monde et les habits multicolores presque déchiquetés comme les danseurs du King of pop dans « Thriller »,... le tout réuni, prouve que le jeune leader n'a rien loupé dans la conception visuelle de ce clip.

« *Quand nous faisons bien travail, même nos détracteurs sont fiers de nous, même s'ils font semblant de l'admettre aux yeux des gens* », ajoute-t-il dans la présentation de ce clip. Dans ce texte entièrement en lingala, Innoss B distribue des cartes. Il le dit tout haut qu'il a construit son chemin avec beaucoup d'intelligence et de courage d'un grand garçon malgré les croque jambes. Pour couronner ses pics, c'est une danse qui sort de l'ordinaire qui clôture «Olandi», Celekele, celekele, celekel (pour dire cercle)... Ce titre est bien parti pour faire encore des pagailles dans les fêtes et endroits de gaieté.

B.J.D

Résidence artistique 2021-2022

La Fondation Camargo cible les chercheurs et penseurs

Les scientifiques et artistes du monde entier peuvent, à présent, postuler pour les résidences artistiques prévues en automne 2021 et printemps 2022, en France, que propose la Fondation Camargo. L'appel à candidatures prend fin le 1er octobre prochain.

Tous les candidats, quelles que soient leurs nationalités, peuvent actuellement postuler. Le programme reçoit des candidatures pour plusieurs catégories et les intéressés peuvent être des artistes engagés, dont les projets sont axés sur la pensée critique et la recherche. Les disciplines acceptées par le programme sont notamment l'art sonore, la composition, les arts visuels, les arts de scène, la chorégraphie et l'écriture.

Pour plus de détails sur l'appel à candidatures, chaque postulant peut visiter le site de la fondation. Un webinaire d'information sera proposé aux candidats intéressés, le 10 septembre à 11h00, heure de New York/16h00, heure de Brazzaville. Une inscription est exigée au préalable pour y prendre part.

Pour être éligible, le chercheur doit être soit titulaire d'un doctorat, bénéficiaire d'une bourse postdoctorale, ou candidat au doctorat dans les phases finales de sa recherche. Son projet de recherche doit concerner les arts, les sciences humaines et des études qui engagent les échanges interculturels. S'agissant des penseurs, ceux-ci doivent être des professionnels et des praticiens accomplis dans les domaines de la culture et de la création, à savoir : conservateurs, journalistes, critiques, urbanistes, universitaires indépendants, etc.

Les candidats peuvent postuler en proposant soit un projet spécifique, précisément l'écriture d'un livre, réalisation d'une oeuvre, soit un domaine de recherche ou un terrain d'enquête délimité, à savoir la recherche sur un sujet ou une problématique spécifique dans l'optique d'écrire un livre ou créer une oeuvre d'art, sur lequel ils aimeraient se concentrer durant leur résidence.

En 2021, la Fondation Camargo célébrera ses cinquante ans

d'existence. Au cours des cinq dernières décennies, l'organisation a accueilli près de mille artistes, universitaires et penseurs du monde entier à Cassis, en France, leur offrant du temps, de l'espace et une communauté dynamique pour inspirer la collaboration et l'échange. A ce propos, la fondation souligne que pendant la résidence, des discussions sont régulièrement tenues, afin de permettre à chaque résident de présenter son projet ou domaine de recherche à l'ensemble du groupe.

Lancé en 1971, le programme annuel de la Fondation Camargo attribue dix-huit bourses internationales dans le cadre de sa mission consistant à soutenir des recherches novatrices, des expérimentations et des approches interdisciplinaires, ainsi qu'à favoriser des échanges interculturels. Ce programme vise, par ailleurs, à stimuler la réflexion sur le passé et le présent de nos sociétés, pour contribuer au processus de repenser le monde de demain.

B.J.D/Adiac Congo

Bill Clinton Kalonji un pas vers la musique gospel

Il n'est pas encore sur la liste des Has been de la musique congolaise. Le talentueux animateur et chanteur Didier Kalonji dit Bill Clinton signe un featuring avec le batteur congolais Auguy Nyembo dans « Kakayo ».

Sur invitation de son collègue batteur, Bill loue l'Éternel publiquement comme jamais auparavant. Toujours dans sa peau, il se déchaîne et invite le monde à glorifier cet être subliminal qui quotidiennement donne gratuitement le souffle de vie à la personne qu'il veut sans aucune condition. La chanson passe en exclusivité dans la playlist.

Avec les cris tels que « Mpeve » et « Kakayo », les chrétiens de tous les horizons clôtureront harmonieusement l'année 2020 qui depuis le premier trimestre jusqu'à présent est secoué par la



pandémie à coronavirus (covid-19). « Kakayo » (Seulement toi) apporte à nouveau la joie sur les lèvres de cette humanité prise en étau par le désespoir.

La sortie officielle du clip de cette chanson dansante reprenant certaines animations des années 90 et début 2000 sera disponible le mardi 15 septembre 2020 sur YouTube et dans quelques télévisions à travers le monde. Il est réalisé par le David SiviMwebwa The King.

Beni Joël Dinganga

Solange Mindondo, 1 an déjà dans l'au-delà



déclaré sur la radio top Congo : « *Nous venons de perdre un personnage très actif dans le domaine du théâtre en RDC. Son expérience et ses conseils valaient beaucoup pour de jeunes talents. En effet, la disparition de Mindondo est un coup dur pour nous, pour le théâtre et le public. C'est un grand trou créé au sein de notre* ». C'était en sa qualité de numéro un de l'Association nationale du théâtre professionnel et du cinéma du Congo, ANTPC.

L'artiste ne meurt que s'il quitte son personnage

« *Le craquement d'un gros arbre produit des échos aux confins du village* », renseigne une sagesse. La mort de la quarantenaire conforte, en effet, le verdict biblique rendu dans l'Ecclésiaste 3 : « Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les cieux : un temps pour naître, un temps pour mourir ; un temps pour planter et un temps pour arracher ce qui a été planté... ».

L'artiste repose depuis, à la Nécropole de la N'Sele. L'esplanade du stade des Martyrs était le cadre choisi pour les derniers hommages. Des délégations d'artistes, des troupes théâtrales de la ville province de Kinshasa et celles venues de provinces et d'autres de l'extérieur du pays avaient fait le déplacement du lieu d'exposition mortuaire. Des officiels, des anonymes parmi lesquels admirateurs et admiratrices, des troupes d'amateurs de cinéma, de théâtre, de ballet et d'autres indépendants ont alors défilé. Les uns et les autres avec leur gerbe de fleurs, se joignant à la famille éplorée pour faire les adieux, et rappeler que l'artiste ne meurt que s'il quitte son personnage.

B.J.D

Dieu sait donner ; il sait aussi reprendre », prévient une sagesse. Une année jour pour jour, des larmes ont coulé à l'occasion de la mort de Solange Ngolomongi dite « Mindondo ». C'était une artiste professionnelle formée aux humanités artistiques puis à l'Institut national des Arts (INA). Au sein du groupe Salongo (de la radio-télévision nationale), elle avait mis son talent son talent au service de la télé-dramatique.

Son parcours n'a pas moins influé sur l'entendement de beaucoup de jeunes qui l'admiraient. Des filles ont même été surnommées Mindondo, suite au courage et au franc-parler dont elles faisaient montre dans leur entourage. Par sa disparition, la Compagnie Théâtre national congolais, CTNC a perdu une danseuse professionnelle qui y avait eu un parcours de deux décennies. « Mindondo aimait l'art et en avait fait l'activité de sa vie. Ce penchant pour les oeuvres de l'esprit la ressourçait et, en y puisant de l'énergie nécessaire, elle se renouvelait dans son personnage », a témoigné une proche de l'illustre disparue.

A chaud, l'artiste Ndungi Mambimbi, alias MasusuDébrindet avait

DCMP

Les objectifs de l'attaquant Jimmy Bayindula

L'ailier du Daring Club Motema Pembe (DCMP), Jimmy Bayindula Nkongo, s'est confié dans une interview à FOOT.CD. Il a expliqué comment il a vécu ce confinement et pour la reprise des activités sportives annoncé par le gouvernement de la RDC pour le 15 de ce mois.

Pour l'ancien sociétaire de Jeunesse Sportive Kinshasa (JSK), la période de confinement était difficile pour tout le monde et a affecté même la santé, surtout des sportifs.

«Le confinement était difficile pour tout le monde surtout pour nous les athlètes qui nous a affecté mentalement mais aussi physiquement. Nous cherchons à récupérer notre bonne forme avec du travail individuel. Certes, c'étaient des moments difficiles, mais les supporters



doivent rester calmes, je suis toujours dans DCMP et je défendrai nos couleurs. Je reste le même qu'ils ont connu la saison dernière, nous allons encore améliorer et augmenter notre bonne forme car les objectifs fixés sont énormes», a-t-il dit.

Comme certainement son équipe, il ambitionne clairement

de remporter le titre cette saison à la Ligue nationale de Football (Linafoot) et prendre part à la Ligue des Champions.

«Mon objectif cette saison est d'être champion de la Ligue 1 et que j'enfile la médaille de la Linafoot. Mais aussi de jouer la finale d'une compétition africaine interclub, pourquoi pas porté une la médaille. Cela me fera aussi du bien», révèle-t-il.

Ayant pris respectivement la 3ème et la 4ème positions en Ligue 1 après l'arrêt du championnat à cause de la pandémie du Coronavirus, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et l'As Maniema Union représenteront la République Démocratique du Congo pour la prochaine Coupe de la Confédération.

Fiston MOKILI

David MUTAMBA DIBWE n'est plus

Le message de condoléances du président du TP Mazembe

Assitôt informé du décès du Sénateur David MUTAMBA DIBWE, Président de Scom Mikishi, le président du TP Mazembe a interrompu toute activité pour se recueillir à la mémoire du disparu. En présentant ses condoléances à la famille du disparu et au Scom Mikishi.

Moïse KATUMBI a salué MUTAMBA DIBWE comme «un grand président qui nous quitte». Il s'est souvenu de ce grand sportif «qui nous a donné le goût du football en début des années 1990». Il a rappelé sa



grande contribution à la Gécamines avant de terminer par ces mots : «Que son âme repose en paix !»

Neeskens Kebano : «Je n'ai rien lâché»



temps de jeu, ça donne plus de chances de marquer.»

Cette confiance, le joueur de 28 ans ne l'a obtenu de son entraîneur Scott Parker que très récemment.

Lorsque le championnat avait été suspendu en mars à cause de la pandémie Covid-19 avec 37 matches au compteur de la Championship, le manager de Fulham ne l'avait titularisé qu'à une reprise lors d'un match à l'extérieur disputé à Brentford.

Depuis lors, le joueur formé au Paris Saint-Germain a été titularisé 7 fois dont 5 dans le sprint final.

«Peut-être qu'il a senti que c'était mon moment, que je le méritais par les efforts fournis. Je n'ai jamais lâché, j'ai toujours continué à travailler et j'ai saisi l'opportunité lorsqu'il m'a mis sur le terrain et j'ai continué. Je me suis fait ma place.»

Et en endossant un rôle de héros inattendu quelques semaines auparavant, le milieu a été décisif notamment lors de la demi-finale des play-offs avec deux buts inscrits à l'aller et au retour face à Cardiff City puis 81 minutes acharnées à Wembley lors de la finale remportée 2-1 lors du derby de «West London» face à Brentford.

Ce succès est son deuxième dans ce match souvent baptisé comme le plus lucratif du football anglais après la victoire 2-1 face à Aston Villa à Wembley en 2018.

«Fulham retrouve la place qui est la sienne ! Remonter directement comme ça, c'est une fierté, savoure Kebano. On a fait une saison qui n'a pas été parfaite du début à la fin mais on s'est battus comme des animaux affamés et au final on a eu ce qu'on méritait. C'est pour cela qu'on a célébré comme des fous.»

Les quarts de finale de la Ligue des champions

Les huitièmes de finales de la Ligue des Champions sont désormais terminées, et les huit qualifiés peuvent se rendre à Lisbonne pour disputer la suite et fin de la compétition, qui se déroulera à élimination directe. Au programme, un gros choc entre le FC Barcelone et le Bayern Munich, tandis que le PSG affrontera l'Atalanta, l'Atlético héritera de Leipzig et

Manchester City partira largement favori face à Lyon.

Le programme des quarts :
Mercredi 12/08
Atalanta - PSG
Jeudi 13/08
Leipzig - Atlético
Vendredi 14/08
Barcelone - Bayern
Samedi 15/08
Manchester City - Lyon

Mercato: Axel Disasi, le roc congolais débarque à Monaco, renouvèle le contrat

L'AS Monaco a annoncé, vendredi 7 août, le recrutement d'Axel Disasi en provenance du Stade de Reims, pour une somme avoisinant les 15 millions d'euros. À 22 ans, et après une excellente saison chez les Rémois, l'athlétique défenseur débarque en Principauté pour franchir un nouveau cap.

Il a compté pour beaucoup dans la bonne saison réalisée par le Stade de Reims en championnat lors de cette saison 2019-2020 écourtée. Si les Rémois ont terminé à la 6e place, synonyme de billet pour le deuxième tour de qualification de la prochaine Ligue Europa, avec en prime le statut de meilleure défense (21 buts encaissés en 28 matches joués), c'est parce qu'ils ont pu compter sur

Axel Disasi. Désormais, c'est à Monaco que l'intéressé va poursuivre sa route.

«Poursuivre ma progression dans un club aux ambitions élevées»

Le joueur était convoité, notamment en Premier League, mais c'est bien l'ASM qui a obtenu sa signature vendredi 7 août. Le défenseur, âgé de 22 ans, a paraphé un contrat de cinq années avec le club monégasque, et après une seule année en Ligue 1 (il était apparu très épisodiquement en 2018-2019 avant d'être promu titulaire en 2019-2020). Le montant de son transfert n'a pas été dévoilé par Reims et Monaco, mais selon plusieurs titres de presse, il a coûté 15 millions d'euros (dont 2 millions d'euros sous la forme



de bonus) à l'ASM.

«Je suis ravi de m'engager avec l'AS Monaco. Il s'agit pour moi d'une très belle opportunité de démontrer mes qualités au plus haut niveau et de poursuivre ma progression dans un club aux ambitions élevées», a déclaré Axel Disasi au site officiel des Rouge et Blanc.

Ex-international français U20 et néo-international congolais

Formé et passé pro au Paris FC, le défenseur d'1,90m avait rejoint Reims en 2016. Sur la saison 2019-2020, il a été omniprésent, jouant l'intégralité des 27 premières journées et ne manquant que la 28e en raison d'une blessure à un mollet. Ses performances ont fini par éveiller l'intérêt de la sélection des Léopards, Axel Disasi

disposant de la nationalité française et de la nationalité congolaise. Début mars, Christians Nsengi Biembe l'avait d'ailleurs présélectionné pour la première fois pour les matches qualificatifs de la CAN 2021 contre l'Angola. Deux rencontres qui furent finalement annulées en raison de la pandémie de coronavirus.

Ancien international français des moins de 20 ans, Axel Disasi arrive dans un effectif pléthorique où l'on dénombre pas moins de 10 défenseurs centraux. Mais le mercato devrait voir l'AS Monaco procéder à un «régime» avec bon nombre de départs. Et il serait surprenant que le club désormais coaché par le Croate Niko Kovac laisse de côté un joueur performant, convoité et qui a coûté une belle somme.

Nicolas Bamba

R. Malonda : le passage en force de J. Mabunda en septembre 2020

Joseph Kabila a décidé, Jeannine Mabunda a accepté de prendre en charge l'exécution. Il s'agit du maintien de Ronsard Malonda à la tête de la Ceni quelles que soient les protestations et autres manifestations populaires qui s'en suivraient. C'est un passage en force qu'elle a promis d'effectuer à la rentrée parlementaire prochaine.

Le sang pourrait encore couler à gogo en septembre prochain si l'on y prend garde. Le Fcc a décidé de passer à la vitesse supérieure à la rentrée parlementaire prochaine concernant la désignation de Ronsard Malonda comme remplaçant de Corneille Nangaa à la tête de la Ceni. C'est l'autorité morale qui en a décidé ainsi.

Dans ce nouveau bras de fer qui s'annonce plus sanglant que celui de 2015, Joseph Kabila voudrait confirmer son retour aux affaires en 2023. Il

l'a répété au cours de dernières rencontres tenues à Kingakati ou à sa résidence controversée de Glm. A l'occasion, rapportent des sources proches du Fcc, le président déchu ne cesse de ruminer son ire face à la mise en application des accords de Kingakati aux termes desquels lui et ses lieutenants ne devraient pas être comptables des crimes pendant leur régime. Le changement d'attitude de son successeur leur flanque le froid au dos et dans le ventre.

Après avoir tout tenté sans succès d'interrompre le mandat de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Joseph Kabila s'est résolu à attendre - impatientement ! - l'élection présidentielle de 2023 qu'il tient à remporter par tous les moyens. Quoi qu'il en coûte. Il aurait encore frais en mémoire ses exploits de 2006 et 2011 et compterait les rééditer en 2023 !

Ceux qui avaient cru que le président du Pprd irait anticipativement à la retraite devraient se raviser. Plus de 18 ans au pouvoir, il en connaît les servitudes et les grandeurs, surtout. Il voudrait reprendre les rennes du pouvoir qu'il a dû céder suite aux pressions internes et aux menaces de la communauté internationale. Sa grande déception, chuchote-t-on dans son entourage, c'est de s'être trompé sur la personne de Fatshi. Du mouton, corvéable à souhait, au fauve actuel capable de sortir ses griffes et montrer ses crocs, ce dernier se montre intraitable et garant des intérêts de la nation congolaise longtemps meurtrie et paupérisée. C'est que leur deal n'était en réalité qu'un faux idylle du fait de l'incompatibilité d'humeurs et de vision politique. Joseph Kabila le regrette amèrement et il en est fou furieux.

C'est pour cette raison

qu'il aurait donné des instructions claires et précises à la présidente de l'Assemblée nationale pour qu'à la session prochaine il ne soit pas remis en cause la désignation de Ronsard Malonda à la tête de la centrale électorale. Il s'agit, entre autres, de ne pas inscrire cette question à l'ordre du jour de la session de septembre prochain.

D'ores et déjà Jeannine Mabunda a entrepris des contacts officieux avec des groupes parlementaires de l'opposition aux fins d'adhérer à l'option prise par son « patron ». Aura-t-elle gain de cause auprès de ces élus du peuple dont certains ont la réputation d'être malléables ? Difficile à dire pour l'instant.

Toutefois, d'aucuns se demandent si Jeannine Mabunda a conscience de la responsabilité qui sera la sienne dans le cas où il y

aurait un nouveau bain de sang. Hostiles à cette démarche, les Congolais ont marché le mois passé pour crier à l'imposture. Ce n'est pas en septembre qu'ils pourraient avaler cette pilule amère qui leur ôte leur souveraineté. A coup sûr, il y aura des affrontements sanglants et c'est surtout les jeunes qui vont payer le lourd tribut. En tant que maman, Jeannine Mabunda aurait-elle une pierre en lieu et place d'un cœur ? Pourrait-elle se mettre à la place des parents et les mamans qui ont perdu et qui continuent à perdre leurs enfants du fait de quelques individus assoiffés du pouvoir ? Ce passage en force que la présidente de la chambre basse du parlement s'apprêterait à effectuer contre la volonté du souverain primaire aura été la conséquence d'une obéissance servile et aveugle à des ordres non conformes à la Constitution.

LR

Insécurité

Le contrôle du port d'armes lancé

Le Vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur, sécurité et affaires coutumières annonce que la commission nationale de contrôle des armes légères et de petit calibre et de réduction de la violence armée (CNC-ALPC) procédera à l'identification et à l'enregistrement des armes légères et de petit calibre.

L'objectif de cette opération, qui durera trois mois, est de renforcer la traçabilité de ces armes et de réduire « sensiblement » les violences armées.

Ainsi, toute personne détentrice d'une arme d'auto-défense ayant un permis de port d'arme ou non est priée de se présenter à la commission qui est située à l'im-



meuble de la territoriale, dans la commune de Lingwala, pour les habitants de Kinshasa.

La RDC fait face à une prolifération illicite des armes légères et de petit calibre (ALPC) suite aux différents conflits armés que connaît le pays.

Pour rappel, la CNC-ALPC

avait élaboré en 2018, une nouvelle stratégie et un nouveau Plan d'action national de contrôle et de gestion des ALPC en

RDC pour la période de 2018 à 2022. Ce plan a été validé par le Gouvernement le 15 mars 2018 à Kinshasa, en marge de la conférence du Conseil des Ministres du Centre Régional de Contrôle des ALPC (RECSA).

Fonts baptismaux

Des hauts cadres de « Ensemble pour la République » bénissent l'Union des Démocrates Katumbistes

La salle Miséricorde de la commune de Masina à Kinshasa a servi de cadre le samedi 08 août dernier à la cérémonie de la sortie officielle de l'Union des Démocrates Katumbistes (U.D.K), une structure d'accompagnement à Moïse Katumbi Chapwe.

Cette cérémonie a été honorée de quelques hauts cadres de Ensemble pour la République, parti cher au Président Moïse Katumbi. Il s'agit de M. Bogean Mbonga et M. Jeef Tshomba, président fédéral du Maniema. Ovationnés par l'assistance, les cadres présents à cette manifestation ont fait le tour de la salle pour saluer ses sympathisants venus nombreux assister à cette chaleureuse

cérémonie.

Dans son mot de lancement des activités, le président national et initiateur de cette structure, Luciano Mbo Mosengo a fait savoir que Moïse Katumbi est un homme d'État, doté d'une intelligence avérée. Cette structure est déjà installée à travers le pays et le monde a-t-il précisé. Elle a pour objectif de pérenniser la vision idéaliste du Président Moïse Katumbi Chapwe.

Vu que la position géographique de la République Démocratique du Congo fait d'elle un État incontournable pour des relations politiques nationales, régionales et internationales, ce pays est devenu la respiration de l'Afrique et du monde avec une cartographie natu-

relle qui regorge d'importantes matières premières.

Après une étude profonde, l'U.D.K se trouve devant une coïncidence des idées avec celles du Président Moïse Katumbi Chapwe. Pour l'U.D.K, Moïse Katumbi, c'est l'homme qui est au centre du développement de la République Démocratique du Congo. C'est pourquoi la valorisation du capital humain est une exigence impérative pour une prospérité partagée.

Pour la petite histoire, l'Union des Démocrates Katumbiste est une association sans but lucratif fondée par MM. Luciano Mbo Mosengo, Josué Thoye Binda et Camille Embunzele Batedi.

Beni Joël Dinganga

Sécurité

Le PND exige que Moïse Katumbi soit sécurisé par la Monusco

Le Parti National pour la Démocratie et le Développement (PND)/Fédération du Sud-Kivu condamne avec la dernière énergie l'attaque survenue dans la nuit du mercredi au jeudi 6 août 2020 contre la résidence du président national d'Ensemble pour la République, Moïse Katumbi.

Le PND exige que ce grand leader politique soit sécurisé par les éléments de la Monusco comme c'est le cas pour le Prix Nobel de la paix 2018, Denis Mukwege. «*Que la sécurité de Moïse Katumbi soit assurée désormais par la Monusco comme elle le fait avec Denis Mukwege*».

Dans une déclaration faite le samedi 8 août 2020 à Bukavu, Mbazi Kasongo, président provincial du PND/Sud-Kivu et Désiré Ntaira porte-parole provincial du PND ont rappelé qu'à travers cette attaque, les planificateurs voulaient bel et bien intimider Moïse Katumbi pour qu'il abandonne sa lutte politique.

«*Ainsi, le PND Sud-*

Kivu rappelle à ces ennemis du développement et de la stabilité du Congo, que ni les intimidations, ni la frustration, ni l'acharnement contre la personne de Moïse Katumbi, ne fera reculer les Katumbistes dans leur combat politique pour un véritable Etat de droit à travers les élections du 2023 ».

Le PND Sud-Kivu qui ne minimise pas cette attaque, demande aussi que l'Etat congolais assure la protection de la famille biologique de M. Katumbi.

Il faut rappeler que la résidence de Moïse Katumbi a été attaquée la nuit de mercredi par des hommes armés non autrement identifiés. Heureusement que le Boss du TP Mazembe n'était pas sur place, comme aussi sa famille.

Les balles ont perforé le plafond jusqu'à atteindre la chambre à coucher du leader d'Ensemble pour la République. Le comité des sages de son parti a condamné avec véhémence cette attaque qui a visé clairement son Président.

Irengé bagenda Ibag